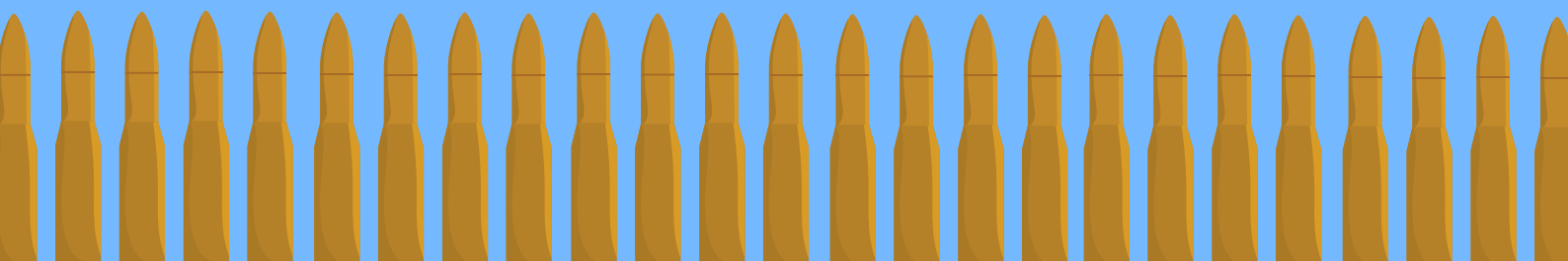


**PRINCIPAUX ENJEUX ET
PROCESSUS RELATIFS À
LA GESTION DES
MUNITIONS CLASSIQUES**
**RAPPORT DU DEUXIÈME
SÉMINAIRE THÉMATIQUE**



UNIDIR



Remerciements

L'appui des principaux bailleurs de fonds de l'UNIDIR constitue la base de toutes les activités de l'Institut. Ce domaine de recherche du Programme sur les armes classiques est soutenu par les gouvernements allemand et suisse.

À propos de l'UNIDIR

L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) – un institut autonome au sein des Nations Unies – mène des recherches sur le désarmement et la sécurité. L'UNIDIR a son siège à Genève (Suisse), centre des négociations bilatérales et multilatérales sur le désarmement et la non-prolifération et siège de la Conférence du désarmement. L'Institut se penche sur des questions d'actualité relatives à divers armements actuels et futurs, ainsi qu'à la diplomatie mondiale et aux tensions et conflits locaux. L'UNIDIR, qui travaille avec des chercheurs, des diplomates, des responsables gouvernementaux, des ONG et d'autres institutions depuis 1980, sert de pont entre la communauté des chercheurs et les gouvernements. Les activités de l'UNIDIR sont financées par les contributions des gouvernements et des fondations donatrices.

Note

Les appellations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que leurs auteurs. Ils ne reflètent pas nécessairement les vues ou opinions de l'Organisation des Nations Unies, de l'UNIDIR, de son personnel ou des organismes qui le parrainent.

Table des matières

Principaux constats	3
1 Introduction	5
2 Domaines thématiques	7
3 Conclusions du séminaire	15

Liste des figures

Figure 1 : Cycle de responsabilité et d'obligations redditionnelles pour la gestion sûre et sécurisée des munitions (issu de la Conflict Armament Research)	8
Figure 2 : Approche de la gestion du cycle de vie des munitions (GCVM) mise au point par la Small Arms Survey.....	10
Figure 3 : Surveillance nationale de la PSSM.....	13

À propos de l'équipe de recherche

Himayu Shiotani est chef de programme et point focal pour la maîtrise des armes classiques à l'UNIDIR. Il gère le Programme sur les armes classiques, qui traite des questions liées à la gestion des armes et des munitions, à l'intégration de la maîtrise des armes classiques dans la prévention et la gestion des conflits, à l'adaptation de cette maîtrise à la violence urbaine et au soutien à l'application des accords et instruments multilatéraux relatifs en la matière. Avant de travailler à l'UNIDIR, il était auparavant chercheur associé au James Martin Center for Non-Proliferation Studies à Monterey, en Californie. Il possède une maîtrise en études de politiques internationales avec une spécialisation en non-prolifération obtenue au Monterey Institute of International Studies.

Manuel Martinez Miralles est chercheur à l'UNIDIR dans le cadre du Programme sur les armes classiques. Il a rejoint l'UNIDIR après avoir travaillé pendant cinq ans sur les questions de paix et de désarmement au Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNLIREC). Il a dirigé plus de 40 initiatives de formation, de sensibilisation et de mise en œuvre dans 15 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, formant plus de 300 fonctionnaires. Il fait partie du groupe d'experts qui contribuent au Projet de sensibilisation au Traité sur le commerce des armes financé par l'Union européenne et le Mécanisme d'intervention rapide SaferGuard des Nations Unies pour la gestion des munitions. Il possède une maîtrise en administration publique du Monterey Institute of International Studies.

Sebastian Wilkin est assistant du Programme sur les armes classiques de l'UNIDIR. Avocat d'origine néo-zélandaise habilité à pratiquer le droit en Angleterre, il possède une licence en droit de l'Université d'Oxford et une maîtrise spécialisée en droit international public de l'Université de Leiden. Auparavant, il était associé au bureau londonien du cabinet d'avocats Freshfields Bruckhaus Deringer LLP ainsi que stagiaire et consultant auprès du Programme des Nations Unies pour le développement au Timor-Leste.

James Bevan est un analyste des armes et des conflits internationalement reconnu. Spécialisé dans le traçage des armes et munitions illicites dans les zones de conflit, il mène depuis près de dix ans des recherches sur le terrain destinées à élaborer des politiques. Ancien chercheur principal de terrain pour le Small Arms Survey, il a depuis travaillé comme inspecteur des sanctions des Nations Unies, et a fourni des conseils et des instructions sur les conflits armés et la prolifération illicite des armes et munitions à de nombreux gouvernements, organisations internationales et entités privées. En 2011, il a fondé Conflict Armament Research (CAR), une organisation qui fournit une expertise technique et un soutien aux gouvernements et aux organisations internationales dans le domaine des armes et des conflits armés. La CAR intervient dans de nombreux domaines, notamment dans la recherche sur les conflits armés et le trafic d'armes sur le théâtre des opérations, dans le soutien aux groupes de surveillance des sanctions, dans les enquêtes criminelles et dans la formation sur les armes et munitions.

Liste des acronymes et abréviations

DTIM	Directives techniques internationales sur les munitions
GCVM	Gestion du cycle de vie des munitions
PSSM	Sécurité physique et gestion des stocks (<i>Physical Security and Stockpile Management</i>)

Principaux constats

- **Il n'existe pas de cadre international spécifique pour traiter les questions liées à la gestion des munitions classiques.** Les munitions ont été décrites comme les « orphelines » des cadres de maîtrise des armes classiques. Les experts, les praticiens et les représentants des États présents au deuxième séminaire de l'UNIDIR sur la gestion des munitions classiques ont souligné qu'il n'existait pas de cadre international spécifique traitant des questions relatives à la gestion des munitions classiques. La résolution 72/55 de l'Assemblée générale et la demande adressée au Secrétaire général de convoquer un Groupe d'experts gouvernementaux en 2020, pourraient être l'occasion de combler cette lacune.
- **L'absence de cadres spécifiques aux niveaux mondial, régional et sous-régional rend difficile la mobilisation de l'action politique et pose problème pour la coopération et l'aide internationales.** Dans certaines régions, des cadres juridiques qui englobent les munitions pour armes légères existent, mais leur application reste inégale et difficile.
- **Les séminaires ont identifié deux questions principales :**
 - **la gestion des risques liés à la sûreté des munitions** afin de prévenir les explosions accidentelles sur les dépôts de munitions ; et
 - **le détournement de munitions vers des utilisateurs non autorisés / non-voulus** comme facteur rendant possible et contribuant à l'insécurité et à l'escalade de la violence armée et des conflits.
- **Les Directives Techniques Internationales sur les Munitions (DTIM) fournissent aux États des directives techniques faisant autorité et validées.** À elles seules, les DTIM ne traiteront pas de toutes les dimensions liées à la sûreté et à la sécurité des munitions classiques et il est nécessaire d'insérer la gestion des stocks dans un cadre global qui rassemble l'ensemble des étapes de la chaîne logistique.
- **La coopération et l'aide internationales devraient promouvoir l'amélioration des infrastructures physiques, mais aussi l'engagement à long terme et le renforcement des capacités pour assurer la pérennité.** Les DTIM apportent un soutien positif aux opérations de gestion des munitions, mais elles ne suffisent pas à elles seules à apporter des solutions durables à la mauvaise gestion des munitions.
- **Une approche holistique visant à encourager la gestion sûre, sécuritaire et responsable des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie mérite d'être examinée plus avant ;** elle doit également comprendre le chevauchement potentiel et la relation entre l'approche de la gestion du cycle de vie des munitions (GCVM) et celles de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.
- **Un cycle de responsabilités et d'obligations redditionnelles pour la gestion sûre et sécurisée des munitions** placerait la sécurité physique et la gestion des stocks (PSSM) dans un cadre plus large avec au moins trois secteurs interdépendants :
 - l'évaluation de risques avant transfert ;
 - les mesures de la PSSM ; et
 - les activités de surveillance et de diagnostic.
- **Les éléments, processus et pratiques pertinents au sein de chaque secteur du cycle de responsabilités et d'obligations redditionnelles méritent une concertation et une analyse plus approfondies.** Ces éléments devraient comprendre la vérification des parties impliquées dans un transfert, l'analyse des itinéraires, l'échange d'informations entre les autorités douanières et les autorités de délivrance des licences, l'identification des points de détournement après coup, le traçage et l'établissement de rapports. La détermination de ces éléments et de la manière de les intégrer dans un système global pourrait être au centre des prochains séminaires de l'UNIDIR et des recherches futures.

1 Introduction

Le présent rapport dresse les conclusions du deuxième séminaire de la série de séminaires organisés dans le cadre du projet de l'UNIDIR intitulé « Définir et éclairer les principaux enjeux et processus relatifs à la gestion des munitions classiques ». L'UNIDIR organisera au moins un séminaire supplémentaire en 2019.

Ce projet vise à faciliter le dialogue et à formuler des idées pour aider à définir les principaux enjeux et informer les États sur les processus pertinents en matière de gestion des munitions classiques, dans lesquels des progrès peuvent être réalisés aux niveaux national, régional et multilatéral. Les contenus et conclusions de cette série de séminaires sont adaptés à la préparation des États dans le cadre des consultations ouvertes et informelles organisées dans le cadre de la résolution 72/55¹, ainsi qu'à d'autres initiatives pertinentes en matière de gestion des munitions classiques. Le rapport du premier séminaire de la série est disponible sur le site Internet de l'UNIDIR.² Ces deux rapports ont pour but d'initier les responsables gouvernementaux, les diplomates et les lecteurs sans connaissances techniques aux principaux enjeux et processus de la gestion des munitions classiques.

1.1 OBJECTIFS DU DEUXIÈME SÉMINAIRE THÉMATIQUE INFORMEL

Le deuxième séminaire thématique a eu lieu le 5 mars 2019 à Genève. Les praticiens et les décideurs se sont réunis pour discuter de tous les aspects de la gestion des munitions classiques et ont exploré les domaines de fond dans lesquels des progrès peuvent être réalisés. Cette réunion, qui a rassemblé des experts nationaux et régionaux en la matière, des diplomates nationaux, des représentants d'organisations internationales et des spécialistes indépendants, a permis aux participants de soulever et d'examiner des enjeux dans un cadre informel. Les discussions ont complété les conclusions initiales sur les principaux enjeux et processus identifiés lors du premier séminaire thématique, qui a eu lieu les 27 et 28 novembre 2018 à Genève. Le présent rapport ne développe pas une position particulière, mais propose plutôt une synthèse des discussions et des principaux enjeux soulevés au cours du séminaire.

Les points de vue présentés ici doivent être compris comme une contribution au dialogue international sur les mesures de contrôle des munitions classiques – un inventaire des enjeux, des initiatives, des instruments et des défis existants. Cette discussion est plus large que le cadre défini dans la résolution 72/55 de l'Assemblée générale et pourrait rester pertinente même après la finalisation de ce processus spécifique aux Nations Unies.

¹ Assemblée générale, document des Nations Unies A/RES/72/55, 2017, http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/72/55.

² Rapport du premier séminaire thématique, <http://www.unidir.org/files/publications/pdfs/key-issues-and-processes-pertinent-to-the-management-of-conventional-ammunition-fr-745.pdf>.

2 Domaines thématiques

2.1 CONTEXTE ET CONCLUSIONS DU PREMIER SÉMINAIRE

La résolution 72/55 de l'Assemblée générale souligne l'importance des « dangers posés par les explosions imprévues de sites de munitions et le détournement de matériaux issus de stocks de munitions classiques vers le marché illicite, notamment pour la fabrication d'engins explosifs improvisés ». Il note que « des explosions accidentelles de dépôts de munitions ont fait des milliers de morts et privé des populations entières de moyens de subsistance, et que le détournement des stocks de munitions a contribué à accroître l'intensité et la durée des conflits armés et à entretenir la violence armée dans le monde entier ».³

Les participants aux deux séminaires thématiques ont souligné la pertinence de la résolution 72/55 et sa demande, adressée au Secrétaire général, de convoquer un groupe d'experts gouvernementaux en 2020 pour examiner les risques liés à la sûreté et à la sécurité de la gestion des munitions classiques. Au cours du deuxième séminaire, l'UNIDIR a présenté les principaux éléments et conclusions issus de sa réunion de novembre 2018 afin d'engager la discussion et de préparer le terrain pour un examen plus approfondi :⁴

1. **Les mesures de contrôle des munitions sont présentes dans un certain nombre d'instruments internationaux et régionaux, mais elles sont relativement fragmentées et de portée limitée.** Il n'existe pas de cadre spécifique pour relever ce défi au niveau multilatéral. Les secteurs à examiner de manière plus approfondie incluent les transferts, les stocks, l'élimination, la gestion du matériel récupéré et les activités de surveillance et de diagnostic.
2. **Les Directives Techniques Internationales sur les Munitions (DTIM) sont le principal outil pour soutenir la gestion sûre et sécurisée des stocks de munitions classiques.** Elles fournissent un ensemble complet de mesures élaborées au niveau international pour la gestion des stocks de munitions classiques. Une mise en œuvre complète des DTIM permettrait de résoudre la plupart des problèmes de sûreté des munitions auxquels sont confrontés les gouvernements nationaux ainsi que certains des problèmes de sécurité des munitions.
3. **L'application des directives seules ne permettrait pas de remédier aux différentes sources du détournement de munitions,** qui sont le résultat d'un certain nombre de faiblesses tout au long de la chaîne d'approvisionnement en munitions.
4. **Outre les stocks, le détournement de munitions se fait également par d'autres moyens.** Il peut se produire par le biais de documents faux ou frauduleux, de courtage illicite, de retransfert non autorisé à des utilisateurs finaux non étatiques, de détournement en transit, etc.
5. **Une approche de gestion de la chaîne d'approvisionnement pourrait être utile pour lutter contre le détournement et le trafic illicite de munitions.** La relation entre cette approche et celle de la gestion du cycle de vie de la gestion des munitions (GCVM) mérite

³ Assemblée générale, document des Nations Unies A/RES/72/55, 2017, p. 1, http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/72/55.

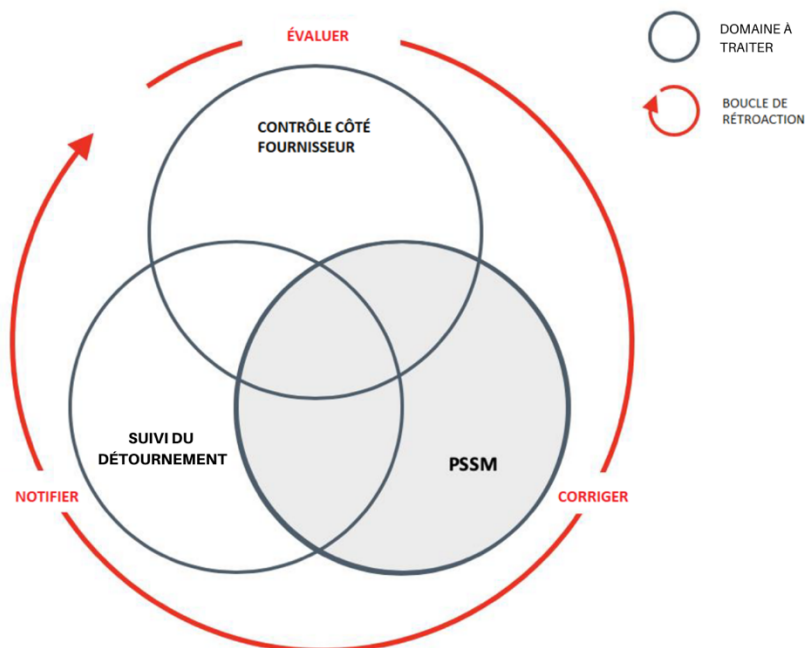
⁴ Rapport du premier séminaire thématique, <http://www.unidir.org/files/publications/pdfs/key-issues-and-processes-pertinent-to-the-management-of-conventional-ammunition-fr-745.pdf>.

un examen plus approfondi.

Pour résumer les conclusions du premier séminaire, une double approche de la gestion des munitions classiques pourrait s'avérer fructueuse pour les États :

1. **Poursuivre les efforts visant à encourager l'adoption et l'utilisation des DTIM**, en accordant une attention particulière à la sensibilisation, à la programmation à long terme dans les cadres d'action nationaux, ainsi qu'au développement d'une expertise technique durable en matière de munitions ; et
2. **Examiner plus attentivement les aspects systémiques du contrôle des munitions**, en reconnaissant les liens entre les contrôles côté fournisseur, la gestion des stocks et l'importance cruciale de la surveillance et de la notification comme moyens de promouvoir une action coordonnée aux niveaux national, régional et international.

Figure 1 : Cycle de responsabilités et d'obligations redditionnelles pour la gestion sûre et sécurisée des munitions (issu de la Conflict Armament Research)⁵



⁵ Illustration fournie par la Conflict Armament Research et adaptée à partir du groupe de travail sur la sécurité du premier séminaire thématique de l'UNIDIR. Le cercle représentant la PSSM est ombragé pour indiquer qu'il a déjà été examiné par le Groupe d'experts gouvernementaux de 2008, alors que les contrôles de la surveillance et de l'approvisionnement ne l'ont pas été.

2.2 APPROCHE BASÉE SUR LE CYCLE DE VIE POUR LA GESTION DES MUNITIONS CLASSIQUES

La gestion des munitions classiques est une entreprise aux multiples facettes qui va au-delà des mesures de gestion des stocks. Elle requiert de placer les efforts nationaux et internationaux dans le cadre plus large de la chaîne d'approvisionnement afin d'encourager une gestion sûre, sécurisée et responsable des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie. En 2008, le Groupe d'experts gouvernementaux s'est concentré sur la sécurité physique et la gestion des stocks (PSSM), mais un système ou un cadre efficace de gestion des munitions nécessite une approche exhaustive et multidimensionnelle.

Au cours du deuxième séminaire, il a été question d'un système holistique de gestion des munitions classiques s'inspirant du GCVM mis au point par le Small Arms Survey.⁶ Le modèle GCVM décrit la gestion du cycle de vie des munitions comme :

[A] [Un] ensemble **complet** de processus et d'activités **intégrés** qui garantissent une gestion **durable** et **économiquement viable** des munitions, permettant de constituer un stock sûr et sécurisé qui répond aux besoins stratégiques et opérationnels nationaux.

- **Complet** : en couvrant tous les aspects de la gestion des munitions ;
- **Système intégré** : dans lequel tous les éléments travaillent ensemble ;
- **Durable** : pour que le système puisse être maintenu au fil du temps ; et
- **Économiquement viable** : donnant des résultats positifs par rapport à son coût.⁷

Afin de répondre aux objectifs stratégiques et aux besoins opérationnels des États, **le modèle GCVM propose une approche intégrée et prend en compte non seulement les aspects politiques, mais également les aspects techniques de la gestion des munitions.** Au cours de la séance, les participants ont discuté de l'appropriation nationale en tant que condition habilitante du système GCVM, dans lequel les éléments fonctionnels ont été définis comme suit :

- la planification ;
- l'approvisionnement ;
- la gestion des stocks ; et
- l'élimination.

L'appropriation nationale est une condition préalable essentielle à la mise en place d'un système GCVM durable. « L'appropriation nationale ne se résume pas à une « adhésion politique » à l'idée d'une bonne gestion des munitions ; elle suppose une volonté d'assumer l'entière responsabilité de la GCVM, notamment par : l'élaboration, la mise en place et la supervision d'un système de gestion des munitions ; l'attribution de ressources nationales pour financer ce système ; et d'autres aides

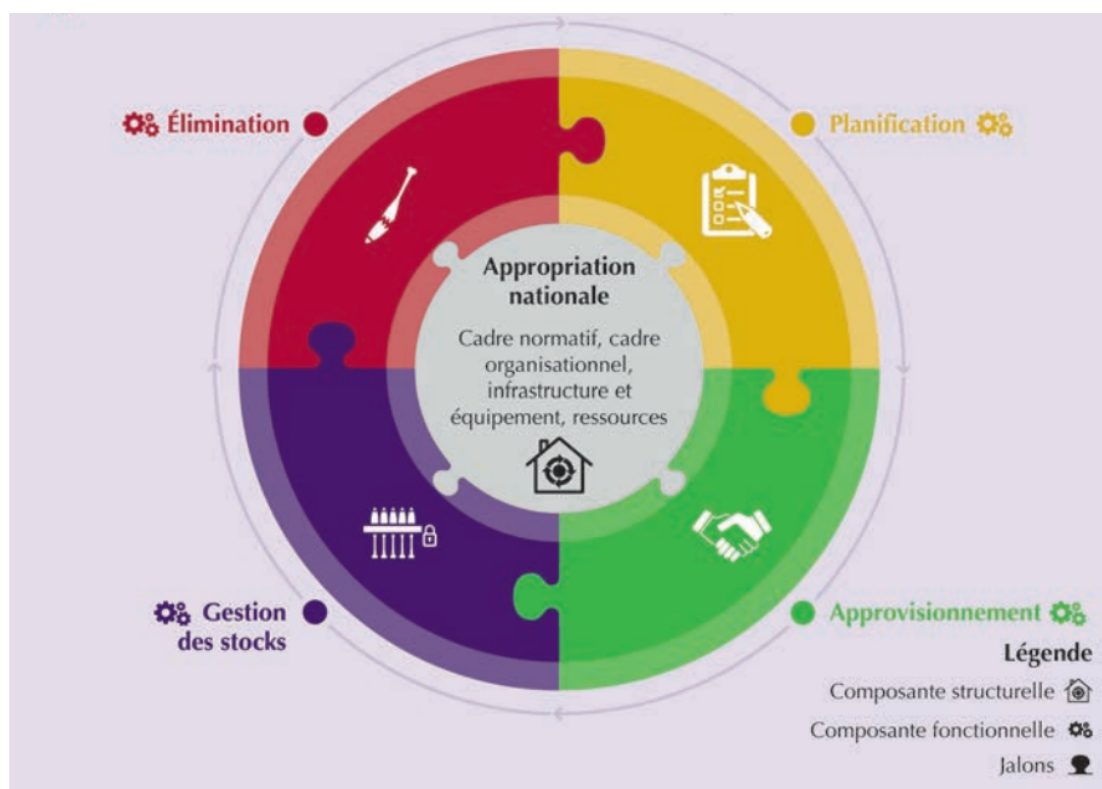
⁶ Jovana Carapic, Eric J. Deschambault, Paul Holtom and Benjamin King, *Guide pratique de gestion du cycle de vie des munitions*. Small Arms Survey (2018) <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/Q-Handbooks/HB-05-LCMA/SAS-HB05-LCMA.pdf>.

⁷ Présentation de Jovana Carapic, Small Arms Survey.

pour soutenir sa mise en place »⁸. Concrètement, l'appropriation nationale signifie qu'un État appliquant un modèle de GCVM sera en mesure d'établir et de maintenir des cadres normatifs et structurels, des infrastructures, des équipements et des ressources financières et humaines.

Les observations faites au cours du séminaire suggèrent qu'il est important de s'attaquer aux priorités (généralement identifiées comme les interventions sur le PSSM) et aux limites du financement, mais aussi en essayant de comprendre et de relever les défis plus larges de la gestion du cycle de vie et au-delà, notamment le détournement et le trafic illicite de munitions. D'autres recherches et discussions pourraient être nécessaires pour déterminer si l'utilisation des DTIM est plus efficace lorsqu'elles sont utilisées dans un cadre GCVM.

Figure 2 : Approche de la gestion du cycle de vie des munitions (GCVM) mise au point par la Small Arms Survey⁹



⁸ *Ibid.*

⁹ Carapic, Deschambault, Holtom et King (2018), p. 41 <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/Q-Manuels/HB-05-LCMA/SAS-HB05-LCMA.pdf>

2.3 AU-DELÀ DES STOCKS : L'ÉVALUATION DE RISQUES AVANT TRANSFERT

Des contrôles nationaux efficaces sur le transfert de munitions classiques sont nécessaires pour prévenir le détournement et les transferts illicites. La réalisation d'une évaluation effective des risques avant le transfert constitue un élément de sécurité essentiel pour éviter le détournement de munitions tout au long de leur cycle de vie. L'objectif des évaluations de risques avant transfert est d'évaluer les risques de détournement au long de la chaîne d'approvisionnement et de s'assurer que seuls les utilisateurs autorisés sont en possession des munitions. Au cours du séminaire, les participants ont examiné les moyens et les méthodes permettant de procéder à une évaluation efficace des risques avant le transfert en vue d'identifier les étapes et les mesures de contrôle essentielles au niveau national, notamment les indicateurs de risque, les rôles et responsabilités, les systèmes de contrôle des utilisateurs finaux, les mécanismes de vérification et d'échange d'informations ainsi que les documents connexes.¹⁰

Le détournement peut se produire à n'importe quel moment du cycle de vie des munitions et l'évaluation de risques avant transfert est considérée comme une mesure côté fournisseur qui complète la PSSM et les autres mesures. Une évaluation efficace des risques avant transfert tient compte des risques à différentes étapes du cycle de vie, repose sur des informations crédibles et fiables provenant de différentes sources en temps opportun, et contribue à un système responsable de gestion des munitions. Les principaux éléments à prendre en compte lors de l'évaluation de risques avant le transfert sont les suivants¹¹ :

- la tenue d'un registre des fabricants, agents, courtiers, transitaires, navires, avions, etc. ;
- le rôle des fabricants, de l'industrie et des autres acteurs privés impliqués dans la chaîne d'approvisionnement ;
- la vérification de la crédibilité et de la légitimité de toutes les parties impliquées dans le transfert ;
- la vérification et l'authentification des documents de transfert (documents de l'utilisateur final, assurances, contrats, accords et engagements) ;
- la prise en compte des risques de détournement sur un itinéraire et du rôle des États de transit ;
- évaluer l'état des contrôles dans les États importateurs et de transit ;
- l'évaluation de la stabilité politique dans l'État destinataire et des possibles implications pour les régions et les sous-régions ;
- la nature des munitions (les munitions d'armes légères peuvent présenter un risque plus élevé de détournement)
- la vérification avant livraison (au port de sortie) ;
- les systèmes de vérification après livraison (certificats, inspections, programmes de coopération, certificats de destruction) ;
- la communication entre les autorités douanières et les autorités nationales compétentes en

¹⁰ Il est important de noter que les évaluations de risques avant le transfert portent généralement sur les aspects liés à la sécurité. Toutefois, certaines considérations de sûreté pourraient être prises en compte lors de l'évaluation de risques avant transfert.

¹¹Présentation de Dumisani Dladla, Secrétariat du Traité sur le commerce des armes.

- matière de licences d'exportation ;
- la prise en considération de mesures d'atténuation des risques (y compris des exigences en matière de marquage) ; et
- l'élaboration de listes de contrôle pour l'analyse de risques.

Les discussions du séminaire suggèrent que le risque de détournement ne peut être complètement éliminé. Toutefois, l'accent a été mis sur l'importance de fournir en temps voulu des informations fiables aux acteurs nationaux. Les sources d'informations potentielles sont les sources ouvertes, les informations et les renseignements gouvernementaux, les dossiers judiciaires, la documentation douanière, les licences antérieures, les données de l'industrie, les rapports des groupes d'experts des Nations Unies, les échanges d'information (bilatéraux, régionaux et multilatéraux) et les organismes indépendants de surveillance. En outre, les participants ont souligné l'importance de renforcer les systèmes de contrôle dans les pays importateurs, en particulier lorsque les munitions d'armes légères sont destinées à un utilisateur final privé dans le pays importateur.

2.4 SÉCURITÉ PHYSIQUE ET GESTION DES STOCKS

Le détournement de munitions classiques vers les marchés, groupes et individus illicites constitue une grave menace pour la paix et la sécurité. Le détournement de munitions classiques peut être dû, entre autres, à des fuites, à des vols ou à des pertes à cause du relâchement des pratiques de gestion des stocks de munitions. Le séminaire a exploré les défis et les opportunités en matière de risques et menaces liés à la sécurité associés aux munitions classiques dans le contexte de la PSSM.

Le séminaire a examiné plusieurs aspects du détournement de munitions provenant des stocks. Le détournement des stocks et des arsenaux nationaux pourrait se produire pendant les opérations, sur le champ de bataille, au cours du transport, de l'entraînement, du stockage, de l'élimination ou encore au moment de la fabrication. Le détournement de munitions est facilité par des circonstances aggravantes telles qu'une sécurité physique médiocre, une mauvaise gestion des munitions, des mesures de contrôle et de surveillance inadéquates, un sens éthique peu développé ou par la corruption.¹² Par conséquent, la détermination des surplus est un élément essentiel pour réduire le risque de détournement ou d'explosions accidentelles sur les dépôts de munitions. Comme cela a été décrit lors du premier séminaire, le surplus est un résultat d'un système de gestion des munitions qui fonctionne bien.¹³

Les DTIM fournissent des directives détaillées pour la PSSM, comprenant les aspects de sécurité, les plans de sécurité, le contrôle du personnel, les mesures de sécurité physique, la comptabilité et la conservation des données.

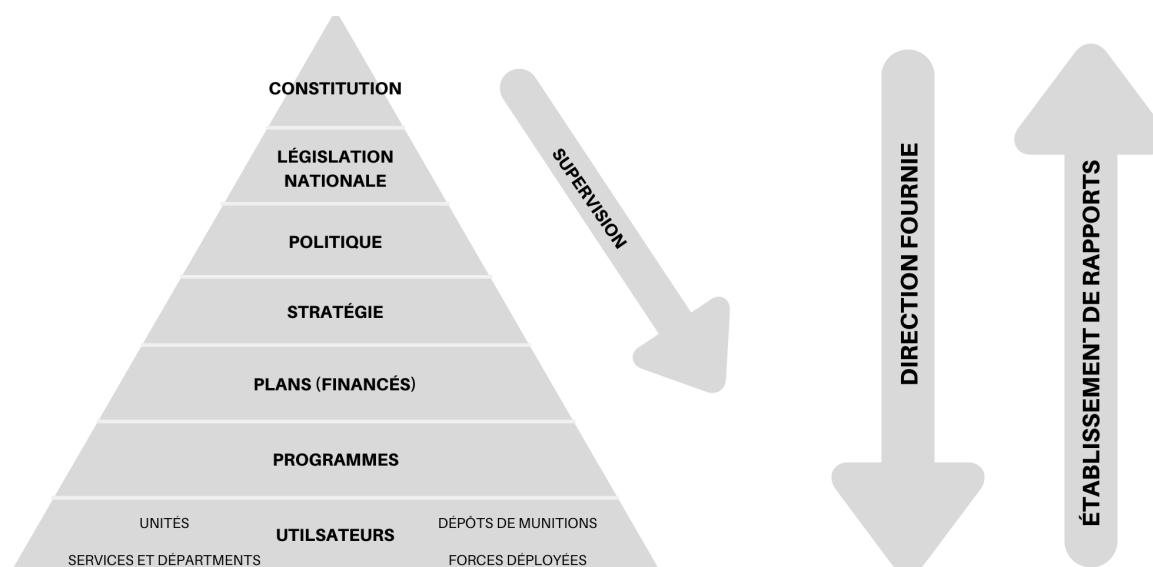
Pour qu'un système de PSSM soit effectif, il est essentiel de disposer de registres complets concernant les munitions en inventaire comprenant des renseignements concernant les quantités, l'emplacement, la durée de conservation et la stabilité. En l'absence de systèmes nationaux adéquats pour gérer les munitions classiques, l'utilisation des DTIM est essentielle.

¹² Présentation par le Col. Joe H. Palmer, Afrique du Sud.

¹³ L'important est de connaître les nécessités, les disponibilités, l'état et l'usage qui va en être fait.

En outre, le séminaire s'est penché sur la question de l'adhésion politique au plus haut niveau politique, essentielle pour établir des stratégies, des politiques, des procédures et des pratiques efficaces en matière de PSSM. Une approche descendante de la sécurité des munitions a été jugée nécessaire afin que le plus haut niveau du gouvernement fournisse des directives au personnel responsable des divisions, des unités et des dépôts de munitions. Dans certaines circonstances, comme dans les situations de faible capacité ou de conflit, lorsqu'une approche descendante au niveau politique n'est pas réalisable à court terme et qu'il est urgent de réduire le risque d'explosion et de détournement, des mesures immédiates pourraient être prises au niveau inférieur.

Figure 3 : Surveillance nationale de la PSSM¹⁴



Néanmoins, un système de gestion des munitions effectif ne doit pas se concentrer uniquement sur les stocks militaires, car les enjeux et les acteurs sont plus étendus. Parmi les autres acteurs importants se trouvent également les forces de l'ordre, les sociétés de sécurité privée, les producteurs artisanaux, etc.

2.5 ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE ET DE DIAGNOSTIC

La plupart des munitions illicites sont légalement fabriquées ou importées, puis détournées vers le marché illicite. À cet égard, il est essentiel de déterminer avec précision le point de détournement afin de prévenir tout détournement futur. La surveillance, le suivi et la notification systématiques des munitions illicites le long des chaînes d'approvisionnement constituent des éléments cruciaux pour la sécurité des munitions classiques. Les experts ont examiné les moyens et les méthodes permettant de surveiller et d'établir des rapports concernant les flux de munitions illicites, en vue de définir les principales étapes et mesures de contrôle aux niveaux national, régional et multilatéral.

¹⁴ Illustration adaptée par l'UNIDIR issue d'une présentation du colonel Joe H. Palmer, Afrique du Sud, lors du deuxième séminaire thématique.

Pour soutenir les opérations, les munitions doivent être réapprovisionnées, mais elles sont souvent anonymes quand elles sont sorties de leurs boîtes, ce qui rend leur traçage difficile. Des recherches plus approfondies dans ce domaine seraient nécessaires pour mieux comprendre comment la surveillance et le diagnostic des munitions pourraient être améliorés et intégrés dans les systèmes de gestion des munitions. Les éléments à examiner dans ce domaine sont notamment les suivants :

- les mécanismes de détection ;
- le traçage ;
- le profilage ; et
- l'établissement de rapports.

En l'absence d'activités de surveillance et de diagnostic, les gouvernements nationaux qui procèdent à des évaluations de risques avant transfert ne savent pas si leurs munitions sont détournées. Le programme Blue Lantern des États-Unis fournit un exemple d'activités de surveillance et de diagnostic utilisant les évaluations de risques avant transfert menées par le Département d'État américain. Le programme vérifie les destinataires et les utilisateurs finaux étrangers, confirme la réception et l'élimination des articles exportés, ainsi que l'utilisation finale et la conformité aux assurances et aux exigences. Les mesures pratiques du programme comprennent des indicateurs de risque de base, des contrôles physiques, des appels téléphoniques et des enquêtes de source ouverte.¹⁵

2.6 CADRES ET APPROCHES RÉGIONAUX

Dans leurs dispositions, plusieurs instruments régionaux traitent des munitions classiques. Cependant, ils sont relativement fragmentés et leur portée et leur application varient. La résolution 72/55 offre aux États diverses options pour explorer les approches régionales et sous-régionales de la gestion des munitions classiques. Les participants ont échangé les expériences régionales et sous-régionales et examiné les voies et les approches régionales envisageables pour renforcer la gestion sûre, sécurisée et responsable des munitions classiques. Le séminaire a donné lieu à des présentations de plusieurs acteurs régionaux et sous-régionaux de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), des centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNREC, UNRCPD et UNLIREC) et la Caribbean Community Implementation Agency for Crime and Security (CARICOM IMPACS).

Il n'existe pas de cadre spécifique pour la gestion des munitions classiques aux niveaux régional et sous-régional. Dans certaines régions, les cadres juridiques comportent des dispositions sur les munitions pour armes légères, mais leur application reste inégale et difficile. Par exemple, les États de la CEDEAO ne font pas de distinction entre les munitions des armes légères et de petit calibre lorsqu'ils mettent en œuvre leurs obligations prévues dans la convention de la CEDEAO, mais des dispositions spécifiques pour les munitions existent (comme le marquage).

¹⁵ Présentation du programme Blue Lantern, Département d'État des États-Unis.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, il n'existe pas de véritable consensus sur la question de la gestion des munitions classiques, mais il est reconnu qu'il est nécessaire de partager les meilleures pratiques et que les munitions sont indissociables des armes légères et de petit calibre. En Asie et dans le Pacifique, les dispositions relatives aux munitions ne figurent pas dans les cadres pertinents. Un examen plus approfondi des cadres et pratiques régionaux et sous-régionaux est nécessaire. Ces cadres pourraient faciliter la mise en place de points d'entrée pratiques au niveau politique pour rendre opérationnels les processus et les opérations de gestion des munitions.

2.7 LIGNES DIRECTRICES POUR SOUTENIR LES OPÉRATIONS DE GESTION DES MUNITIONS

Les DTIM fournissent un ensemble complet de mesures élaborées à l'échelle internationale pour la gestion des stocks de munitions classiques. À cet égard, la résolution 72/55 permet de réaffirmer la nécessité d'une action internationale dans les secteurs qui ont déjà été définis par les DTIM. En outre, la résolution 72/55 et l'action 22 de l'Agenda pour le désarmement du Secrétaire général encouragent une large utilisation des DTIM.

Les participants se sont interrogés sur la façon dont la coopération et l'aide internationales pourraient mieux soutenir les opérations de gestion des munitions. Il a été souligné que seule une partie de l'aide actuellement fournie est basée sur les DTIM et que toutes les initiatives d'aide et de coopération internationales ne visent pas l'objectif premier : la durabilité. Néanmoins, plusieurs efforts et initiatives sont en cours pour mettre en œuvre les DTIM, principalement le programme SaferGuard des Nations Unies et l'équipe consultative pour la gestion des munitions nouvellement créée. L'objectif de l'équipe consultative est de « renforcer l'action des États et des régions en matière de gestion sûre et sécurisée des munitions en vue de réduire le risque d'explosions accidentelles et de détournement vers le marché illicite, en apportant aux États des conseils techniques et un transfert de connaissances et en facilitant une coopération et une aide internationales effectives et durables »¹⁶.

En outre, trois nouvelles publications de SaferGuard ont été mentionnées pour aider les États dans leurs efforts en matière de gestion des munitions classiques :

- « Chemin critique pour la mise en œuvre des IATG : le guide »¹⁷, élaboré par le Bureau des Nations Unies pour les affaires de désarmement (UNODA) en partenariat avec le Centre international de déminage humanitaire de Genève (GICHD) ;
- « Guide pour l'élaboration de normes nationales sur la gestion des munitions »¹⁸, également élaboré par l'UNODA en partenariat avec le GICHD ; et
- « Utilizing the International Ammunition Technical Guidelines in Conflict-Affected and Low-Capacity Environments »¹⁹, élaboré par l'UNIDIR.

¹⁶ Voir le site internet de l'*Ammunition Management Advisory Team* : <https://www.amat.org/>.

¹⁷ Voir la publication SaferGuard des Nations Unies : « Chemin critique pour la mise en œuvre des IATG : le guide » :

<https://www.un.org/disarmament/publications/more/critical-path-guide-to-the-international-ammunition-lignes-directrices-techniques/>.

¹⁸ Voir la publication SaferGuard des Nations Unies : « Guide pour l'élaboration de normes nationales sur la gestion des munitions » :

<https://www.un.org/disarmament/publications/more/a-guide-to-developing-national-standards-for-ammunition-management/>

¹⁹ Voir la publication de SaferGuard des Nations Unies élaborée par l'UNIDIR, « Utilizing the IATG in Conflict-Affected and Low-

Capacity Environments » : <http://www.unidir.org/files/publications/pdfs/utilizing-the-international-ammunition-technical-guidelines-in-environnement-affecté-par-les-conflits-et-à-faible-capacité-en-749.pdf>.

3 Conclusions du séminaire

Pour faire efficacement face aux risques d'explosions accidentelles et de détournement vers des utilisateurs non autorisés, le séminaire a confirmé qu'il était nécessaire d'aborder la gestion des munitions classiques de manière globale. Les observations du séminaire laissent à penser qu'une approche plus large visant à encourager la gestion sûre, sécurisée et responsable des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie pourrait aborder ces deux aspects.

Un tel cadre pourrait être défini comme un cycle de responsabilités et d'obligations redditionnelles pour la gestion sûre et sécurisée des munitions et engloberait trois domaines distincts : l'évaluation de risques avant le transfert, la PSSM et les activités de surveillance et de diagnostic.

La définition et la description détaillée des éléments et des processus pour chacun de ces domaines méritent une attention particulière :

- **évaluation de risques avant transfert** : listes de contrôle, registres, procédures de vérification et d'authentification, mécanismes d'échange d'informations et mesures d'atténuation ;
- **PSSM** : plans de sécurité, contrôle du personnel, mesures de sécurité physique, comptabilité, conservation des données, détermination du surplus, adhésion politique et surveillance ; et
- **surveillance et diagnostic** : mécanismes de détection, traçage, profilage et établissement de rapport.

Les participants ont convenu qu'un cadre spécifique au niveau international, régional ou sous-régional pourrait favoriser la mise en place de points de départ pratiques au niveau politique pour la constitution de systèmes nationaux et pour la facilitation des programmes d'aide et de coopération internationales.

Enfin, les efforts en cours pour mettre en œuvre les DTIM doivent être intensifiés afin de faciliter les opérations de gestion des munitions. Le rôle du programme SaferGuard et de l'équipe consultative pour la gestion des munitions récemment créée semble crucial afin de fournir un soutien technique durable et effectif aux États qui cherchent à développer et améliorer les opérations de gestion des munitions.

RAPPORT DU DEUXIÈME SÉMINAIRE THÉMATIQUE

Ce rapport présente les conclusions d'une série de séminaires organisés dans le cadre du projet de l'UNIDIR intitulé « Définir et éclairer les principaux enjeux et processus relatifs à la gestion des munitions classiques ». Ce séminaire a eu lieu le 5 mars 2019 à Genève, en Suisse. L'UNIDIR organisera d'autres séminaires en 2019.

Ce projet vise à faciliter le dialogue et à formuler des idées pour aider les États à définir les principaux enjeux et les informer sur les processus pertinents en matière de gestion des munitions classiques, sur lesquels des progrès peuvent être réalisés aux niveaux national, régional et multilatéral. Les éléments et conclusions de cette série de séminaires sont adaptés à la préparation des États en vue des consultations ouvertes et informelles organisées dans le cadre de la résolution 72/55, ainsi qu'à d'autres initiatives pertinentes en matière de gestion des munitions classiques.



UNIDIR

